

L'impact de l'adoption des normes IFRS sur le mode de calcul du chiffre d'affaires et son impact sur certains indicateurs mesurant la création de la valeur : Cas des entreprises marocaines cotées à la BVC

Adil LAOUANE

Chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Kénitra-
Université IBN TOFAIL- Kénitra.

Mohamed TORRA

Professeur à la FSJES de Kénitra,
Université IBN TOFAIL- Kénitra.

Résumé

La comptabilité est considérée comme la base de la communication financière car son objectif ultime est la production des comptes annuels qui sont établis conformément aux normes imposées par le législateur de chaque pays. Toute modification impactera les données financières publiées par l'entité (Hoarau et Teller, 2007, Boukari et Richard, 2007).

Dans cette étude, notre communication sera consacrée, aux conséquences de l'implémentation des normes IFRS sur le mode de calcul du chiffre d'affaires et son impact sur la valeur ajoutée, le résultat financier, le résultat courant avant impôts et le résultat net des sociétés cotées. Nous chercherons à montrer, sur la base d'une étude réalisée auprès de 9 entreprises cotées à la bourse des valeurs de Casablanca, de quelle manière le changement de normes comptables a affecté les indicateurs et ratios mesurant la création de la valeur dans un contexte marocain.

Mots clés

Normes comptables locales, Normes IFRS, le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée, le résultat net

Abstract

Accounting is considered to be the basis of the Financial Communication because its ultimate objective is the production of the annual accounts which are drawn up in accordance with the standards imposed by the legislator of each country. Any changes will affect the financial data published by the entity (Hoarau and Teller, 2007; Boukari and Richard, 2007). In this study, our communication will be devoted to the consequences of the implementation of IFRS on the method of calculating turnover and its impact on value added, financial result, current income before taxes and net income of listed companies. We will try to show, on the basis of a study carried out on 9 companies listed on the Casablanca stock exchange, how the change in accounting standards affected the indicators and ratios measuring value creation in a Moroccan context.

Keywords

Local accounting standards, IFRS, turnover, value added, net income

Introduction

Le domaine comptable achève un processus d'harmonisation qui conduit à l'unicité des normes comptables. Ceci, est à l'évidence bien profitable à la fluidité et à l'internationalisation des marchés financiers, ce qui a créé le besoin d'un instrument permettant de fournir des informations financières fiables, et communes pour être compréhensible par tous les intervenants sur le marché. Les normes internationales IAS/IFRS s'inscrivent totalement dans cette optique, elles représentent le passage d'une approche comptable à inspiration juridico fiscale à une logique d'information financière privilégiant l'investisseur et cherchant à préserver la confiance envers les marchés financiers, car finalement, l'existence des règles comptables purement nationales n'est aucunement légitime, comme le déclarait le fondateur de l'IASC¹ Lord BENSON : "notre activité est transfrontalière et les échanges de biens et services sont internationaux. Si une société multinationale est cotée dans une économie de marché ou fait appel au marché mondial des capitaux, il devrait exister une norme, connue dans le monde entier pour évaluer ses opérations".

L'objectif était, au fait, de mettre en place un référentiel comptable unique qui devrait permettre à toutes les entreprises de parler le même langage en matière d'information financière. Ce référentiel dispose d'un corps de normes constituées et reconnues au plan international.

La comptabilité est considérée comme la base de la communication financière, son objectif ultime est la production des comptes annuels qui sont établis conformément aux normes imposées par le législateur de chaque pays. Toute modification impactera les données financières publiés par l'entité (Hoarau et Teller, 2007, Boukari et Richard, 2007).

Prenons, par exemple, le cas du chiffre d'affaires. Ce dernier ne revêt pas la même définition en normes marocaines ou en normes IFRS. Ces dernières se basent sur l'IFRS 15 qui a remplacé les normes existantes sur la comptabilisation des produits notamment IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires » ainsi que leurs interprétations connexes.

Le référentiel marocain prévoit que Le chiffre d'affaires est représenté par les montants des factures alors que Le référentiel normatif IFRS propose une évaluation différente. La

¹ IASB qui succède à l'international accounting standards committee (IASC) depuis le 1^{er} avril 2001, est un organisme de normalisation comptable international privé et indépendant. son siège est établi à Londres. il est placé sous la supervision de l'international accounting standards committee foundation (IASCF)

différence principale réside dans la prise en compte des décalages dans le temps des flux de trésorerie.

Dans cet article, notre étude sera consacrée, aux conséquences de l'implémentation des normes IFRS² sur le mode de calcul du chiffre d'affaires et son impact sur la valeur ajoutée, le résultat financier, le résultat courant avant impôts et le résultat net des sociétés cotées. Nous chercherons à montrer, sur la base de ces différents indicateurs, de quelle manière le changement de normes comptables a affecté les états financiers des entreprises marocaines cotées à la bourse des valeurs de Casablanca.

Tout d'abord, nous présenterons La revue littérature existante, les indicateurs et ratios utilisés, puis nous détaillerons la méthode de la reconnaissance du chiffre d'affaire en normes marocaines et en normes internationales, par la suite nous présenterons la méthodologie de recherche utilisée, Les données et échantillons d'étude. Enfin nous présenterons les résultats obtenus et les conclusions tirées de cet article en termes d'influence des normes sur la création de la valeur dans un contexte marocain.

1. Impact du changement dans le mode de calcul du chiffre d'affaire sur les principaux indicateurs : la revue littérature et indicateurs utilisés

1.1 La revue de la littérature.

La littérature sur les effets de l'adoption des normes IFRS reste très vaste, le présent travail tente de cerner la problématique des effets de l'application des normes IFRS sur le mode de calcul du chiffre d'affaires et son impact sur quelques indicateurs mesurant la création de la valeur à savoir : la valeur ajoutée, le résultat financier, le résultat avant impôt et le résultat net des sociétés cotées sur la bourse des valeurs de Casablanca.

Aussi, **en l'absence d'une revue littérature** précédente traitant cette question dans un contexte marocain, nous allons rapprocher ses effets en observons ses conséquences dans des systèmes comptables apparentés.

Le système comptable marocain est fortement inspiré du système comptable français en conservant la même approche juridico-fiscale, en effet, le code général de la normalisation comptable de 1999 et le référentiel de base en matière de la consolidation élaboré en 2005 ont été inspiré respectivement du PCG français de 1982 et du référentiel français applicable aux comptes consolidés (CRC 99-02).

² Est l'abréviation d'International Financial Reporting Standards.

Dans ses conditions, les effets du passage des groupes marocains peuvent être rapprochés des effets de passage des groupes français en IFRS et plus fondamentalement des pays à système comptable européen continental (Nobes, 1992).

Dans ce contexte le travail de (Catherine Grima, 2017) qui a traité l'impact de l'adoption des normes IFRS sur le mode du calcul du chiffre d'affaire et son impact sur les soldes intermédiaires de gestion reste une référence incontournable pour ce sujet de recherche.

1.2 Présentation des indicateurs et ratios utilisés

L'objectif de cet article est de tester si les évolutions observées sur certains indicateurs financiers avec l'application de nouveau référentiel des normes IFRS sont conformes aux attentes (Bessieux-Ollier and Walliser, 2007). Pour vérifier cela, nous analysons l'évolution de différents ratios pour les groupes marocains cotées à la BVC.

Par définition, un ratio est un rapport entre deux grandeurs, l'analyse par les ratios se justifie dans un souci de comparabilité des groupes les uns par rapport aux autres.

Pour notre étude, nous analysons certains indicateurs tirés du SIG (soldes intermédiaires de gestion) et les ratios suivants : Valeur ajoutée / Chiffres d'affaires, Résultat financier / Chiffres d'affaires, Résultat courant avant impôt / Chiffres d'affaires et Résultat net / Chiffres d'affaires. Nous nous basons sur ces ratios car ils représentent les éléments financiers fortement impactés par les modes de calcul et de comptabilisation du chiffre d'affaires.

Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) permettent d'analyser le résultat de l'entreprise en le décomposant en plusieurs indicateurs importants et également de calculer des ratios destinés à analyser plus finement le résultat de l'entreprise et à en comprendre sa formation. Le résultat de l'entreprise peut être expliqué à travers le calcul des différents SIG : la marge commerciale, la production de l'exercice, la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation, le résultat d'exploitation, le résultat financier, le résultat courant avant impôt, le résultat exceptionnel et le résultat net.

2. Reconnaissance, évaluation et comptabilisation du chiffre d'affaires

Pour calculer les différents soldes intermédiaires de gestion, le point de départ est le chiffre d'affaires, ce dernier ne revêt pas la même définition en normes marocaines ou en normes IFRS. Les normes IFRS se basent sur l'IFRS 15, cette dernière a remplacé IAS 11 « Contrats

de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires » ainsi que leurs interprétations connexes.

2.1 Définition et évaluation du chiffre d'affaires en normes marocaines

Au Maroc et selon le CGNC³, le chiffre d'affaires représente l'ensemble des opérations réalisées entre l'entreprise et les tiers dans le cadre des activités normales et courantes.

Le CGNC détaille les éléments constituant le compte de résultat, en effet Le chiffre d'affaires englobe des ventes de marchandises et production vendue de biens et services à l'exclusion de la production stockée ou immobilisée et des subventions, redevances et autres produits de gestion courante.

Selon le principe de la spécialisation des exercices, les produits doivent être rattachés à l'exercice qui les concerne effectivement. Quant à la comptabilisation et l'évaluation du chiffre d'affaires deux cas peuvent se présenter : les opérations qui font parties des contrats à long terme et les opérations hors contrats à long terme.

La comptabilisation du chiffre d'affaire pour les biens qui ne concerne pas les contrats à long terme, l'enregistrement est effectué dès que le transfert de propriété est effectué .ce dernier est réalisé dès que les parties du contrat de vente sont entendues sur le bien et le prix .même si la livraison et le paiement n'ont pas été effectué.

Pour les prestations de services, La comptabilisation du chiffre d'affaires s'effectue en principe dès que la prestation a été réalisée.

En ce qui concerne les contrats à long terme, c'est-à-dire non achevés au terme d'un exercice, l'évaluation du chiffre d'affaires se fait en général selon deux méthodes : la comptabilisation à l'avancement ou la comptabilisation à l'achèvement.

La comptabilisation à l'avancement consiste de reconnaître le chiffre d'affaire réalisé au fur et à mesure de l'état d'avancement des travaux effectués. Le choix de cette méthode est conditionné par le respect de certaines conditions, tels que la possibilité d'estimer de façon fiable et objective l'avancement des travaux à la date de clôture de l'exercice, seuls les bénéfices réalisés seront inscrits dans les comptes annuels.

La comptabilisation à l'achèvement comme son nom l'indique consiste à ne comptabiliser le chiffre d'affaires qu'à la livraison du bien ou à l'achèvement de la prestation. Cette méthode d'évaluation impactera négativement la performance de l'entreprise car L'enregistrement comptable n'est effectué qu'à la fin, ce qui fausse le principe de la spécialisation qui stipule le rattachement de charges et produits à l'exercice concerné

³ Le code général de la normalisation comptable

La méthode la plus utilisée est celle de l'avancement qui se rapproche du référentiel international en normes IFRS.

2.2 Définition et comptabilisation du chiffre d'affaires en normes IFRS

2.2.1 Définition du chiffre d'affaires en normes IFRS

Le cadre conceptuel des normes internationales IFRS définit les produits et les charges comme étant des variations de l'actif et du passif. Les produits sont les accroissements d'avantages économiques de la période se traduisant par des accroissements des capitaux propres non liés à des apports d'actionnaires.

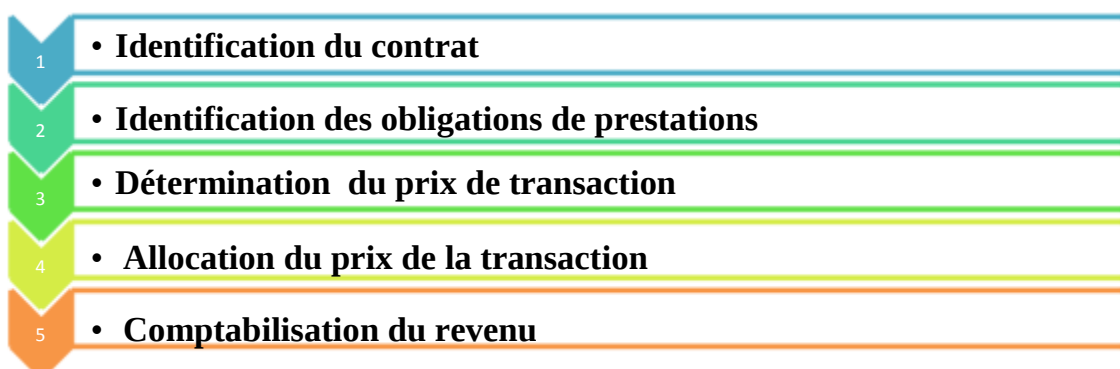
Les normes IFRS se basent sur l'IFRS 15, cette dernière a remplacé IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires » ainsi que leurs interprétations connexes. la norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

2.2.2 La comptabilisation du chiffre d'affaires en normes IFRS

La nouvelle norme énonce un modèle global unique que les entités doivent utiliser pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Selon le principe de base de la nouvelle norme, une société doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à présenter les transferts de biens ou de services promis au montant qui correspond à la contrepartie (c.-à-d. le paiement) que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services.

Les entités disposent d'un modèle en cinq étapes afin de déterminer quand comptabiliser le revenu, et pour quel montant.

Figure 1 : le modèle global⁴ de la comptabilisation du revenu selon la norme IFRS 15



⁴ Publication : IFRS 15 revenue a été rédigée par KPMG international standard group et traduite par KPMG France édition 2016.

❖ Identification du contrat

Selon la nouvelle norme, un contrat est un accord entre deux parties ou plus qui crée des obligations réciproques, dans certains cas, on peut regrouper des contrats et les comptabiliser comme un seul. Les contrats peuvent être écrits, oraux ou implicites. Un contrat existe si les conditions suivantes sont réunies :

- ✓ Le recouvrement du prix est probable
- ✓ Il a une subsistance commerciale
- ✓ Les droits aux biens ou services et les conditions de règlements peuvent être identifiés
- ✓ Il est accepté et les parties sont engagées à respecter leurs obligations

❖ Identification Des Obligations Des Prestations

La deuxième étape stipule que les sociétés doivent identifier chaque promesse de fourniture d'une prestation ou service contenue dans un contrat conclue avec un client. Deux critères doivent être réunis pour identifier une obligation de prestation distincte :

- ✓ Le client peut bénéficier du bien ou service pris isolément
- ✓ La promesse faite par la société de transférer le bien ou service est identifiable séparément

❖ Détermination du prix de la transaction

Par définition, le prix de la transaction est le montant de la contrepartie que la société s'attend à recevoir en échange du transfert du bien ou service au client. Pour apprécier ce montant, une société doit prendre en considération les éléments suivant :

- ✓ La part de la partie variable
- ✓ L'évaluation de la contrepartie non monétaire
- ✓ Le montant payable au client
- ✓ Composante de financement significative

❖ Détermination du prix de la transaction

Pour chaque obligation de prestation, un prix de vente doit être déterminé, on peut distinguer deux cas :

- ✓ Le prix de vente est observable, c'est le cas lorsque le prix de vente est pratiqué pour des opérations similaires.
- ✓ Le prix de vente est estimé sur la base de plusieurs éléments tels que : les coûts engagés, le prix que les clients seraient prêts à payer sur le marché pour acquérir le bien ou le service...

❖ La comptabilisation du revenu

La société comptabilise le revenu lorsque le contrôle du bien ou du service est transféré au client, le transfert peut être effectué à une date donnée ou bien d'une manière continue.

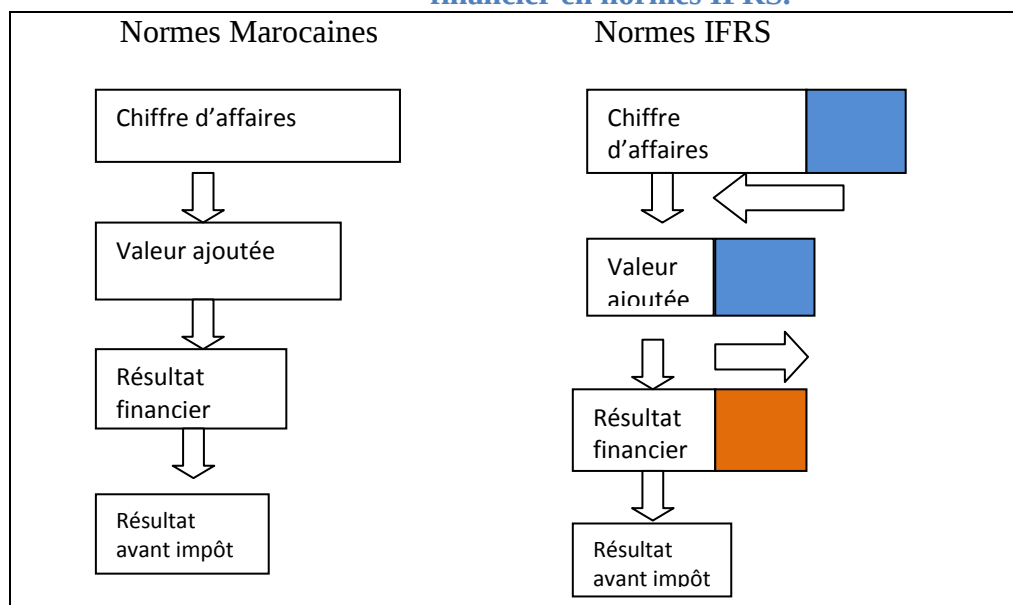
En matière de la comptabilisation, on peut distinguer entre 2 cas :

- ✓ La comptabilisation à la continue en utilisant la méthode qui reflète le degré de l'avancement de la prestation
- ✓ La comptabilisation à une date donnée, dans ce cas la date retenue est celle de la transfère du contrôle du bien ou du service au client

L'évaluation du chiffre d'affaires en normes IFRS se fait en fonction de la contrepartie perçue, il se peut que Le montant du chiffre d'affaires qui figure en comptabilité soit différent de celui présent sur les factures.

Pour fidéliser les clients ,les sociétés peuvent leurs proposer des conditions de règlements avantageuses en leur accordant par exemple des délais de règlement importants, ces derniers seront considérés comme des crédits à court terme, et par conséquent le montant des flux de trésorerie à recevoir sera actualisé pour laisser apparaître la valeur actuelle du chiffre d'affaires réalisé. La différence entre les flux futurs et la somme actualisée ira modifier les produits financiers immédiats ou différés (Nobes, 2012, Barker, 2010). Le résultat financier de l'entreprise est alors directement affecté par le changement de référentiel, du fait d'un transfert d'une partie du chiffre d'affaires en produits financiers. On peut schématiser les différences attendues en termes de valorisation du chiffre d'affaires (Catherine GRIMA, 2017) comme suit :

Figure 2 : Variation du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée et du résultat financier en normes IFRS.



3. Présentation des prédictions testables en matière de valeur ajoutée, de résultat financier, de résultat courant avant impôt et de résultat net

Nous attendons une diminution du chiffre d'affaires en normes IFRS suite aux modifications apportées par la norme IFRS 15 en matière de reconnaissance et de comptabilisation du chiffre d'affaires, la valeur ajoutée devrait généralement diminuer en normes IFRS par rapport en normes marocaines. La diminution du chiffre d'affaires qui devrait être compensée par la hausse des produits financiers suite aux règlements différés des clients, n'est pas totalement compensée puisque la partie des produits financiers concernant des exercices antérieures sera directement enregistrée à l'actif du bilan et n'aura donc pas d'impact sur le résultat de l'exercice en cours. Le résultat courant avant impôt doit donc être plus faible en normes IFRS qu'en normes PCG, et par un raisonnement similaire le résultat net devrait suivre la même évolution puisque les autres éléments de calculs resteront stables et ne seront pas impactés par l'implémentation des normes IFRS.

Puisque les données financières doivent se trouver modifiées du fait de la mise en œuvre des normes IFRS, l'observation d'un résultat net qui ne fluctuerait pas signifierait que les dirigeants ont cherché à neutraliser l'influence des normes.

Figure 3 : Prédiction suite aux changements des normes.

Ratios et indicateurs étudiés	Prédiction suite aux changements des normes
Le chiffre d'affaires	Baisse de l'indicateur
La valeur ajoutée	Baisse de l'indicateur
Le résultat financier	Augmentation de l'indicateur
Le résultat avant impôt	Baisse de l'indicateur
Le résultat net	Baisse de l'indicateur
Valeur ajoutée / Chiffres d'affaires	Baisse du ratio
Résultat financier / Chiffres d'affaires	Hausse du ratio
Résultat courant avant impôt / Chiffres d'affaires	Baisse du ratio
Résultat net / Chiffres d'affaires	Baisse du ratio

4. Méthodologie

La première idée qui vient à l'esprit pour étudier l'effet du passage des normes PCG aux normes IFRS pour les différentes variables et ratios discutés consiste à réaliser un test d'hypothèse classique (test paramétrique de la moyenne ou test non paramétrique de la médiane) afin de comparer la valeur moyenne ou médiane de ces deux éléments avant et après le changement des normes.

La démarche méthodologique choisie est articulée autour de l'échantillonnage, nous présentant les outils statistiques adoptés.

4.1 Sélection de l'échantillon

L'échantillon utilisé se compose des sociétés marocaines cotées à la Bourse de Valeurs de Casablanca qui ont communiqué des états financiers consolidés à la fois sous le référentiel comptable marocain et sous les normes IFRS. Pour une question d'homogénéité des conclusions, nous nous sommes limités aux sociétés non financières cotées consolidantes à l'exclusion des établissements de crédit et assimilés. Notre échantillon de départ était constitué des 12 groupes non financiers cotés à la Bourse de Casablanca à fin 2018. Le reste des sociétés cotées sont des sociétés non consolidantes. Les données sur les états financiers consolidés en IFRS ont été obtenues soit à partir de la base de données de la Bourse de Casablanca ou celle du CDVM soit par sollicitation directe auprès des directions financières des entreprises concernées. Les données comparées en NCM n'ont pu être obtenues pour 3 groupes de notre échantillon (Samir, Sonasid et Lesieur cristal). Pour les autres groupes retenus, il est important de souligner que du fait du caractère optionnel de la mise en application des normes IFRS, différentes dates ont été retenues au niveau de l'analyse des états financiers comparée. Toutefois, c'est l'année 2007 qui a connu le plus de transition aux IFRS puisque c'est à partir de cette année que le CDVM et la Bourse des Valeurs ont accentué leurs efforts de contrôle des publications consolidées des entreprises marocaines et d'encouragement du passage aux IFRS. la période étudiée est de 2007 jusqu'au 2018 .

4.2 Les outils statistiques adoptés

Pour mesurer l'impact de l'adoption des normes IFRS sur les principaux indicateurs et ratios mesurant l'activité de l'entreprise, nous avons tout d'abord comparé les moyennes, les médianes et les variances selon les IFRS (ci-après appelés « valeurs IFRS ») et selon les Normes Comptables Marocaines (ci-après appelés « valeurs NCM »). pour tester les moyennes, les médianes et les variances nous avons utilisé respectivement le *test-t*, *Le Test de Mann-Whitney-Wilcoxon* et *le Test F de LEVENE*

5. Résultats et analyse

Les objectifs de recherche visent de vérifier l'existence de différences significatives entre les variables. L'étude est réalisée en appliquant des tests paramétriques et non - paramétriques en fonction de la normalité des variables

5.1 Comparaison des moyennes– le Test T

Le *test-t* est la méthode la plus répandue pour évaluer les différences de moyennes entre deux groupes. Les groupes peuvent être indépendants ou appariés (par exemple adoption des normes "avant" vs. "Après". Théoriquement, le *test-t* peut être utilisé si les tailles d'échantillon sont très petites (par exemple, de l'ordre de 10 ; certains chercheurs affirment même que des n plus petits sont possibles)

Ce test permet de comparer deux mesures d'une variable quantitative effectuées sur les mêmes sujets.

Ici on veut test l'hypothèse 1 : « La moyenne des valeurs IFRS est égale à la moyenne des valeurs NCM ».

Tableau 1 -Statistiques descriptives des états financiers en normes IFRS

Variables	Moyenne IFRS	Moyenne NCM	Test T	Test de l'hypothèse H0.1
Chiffre d'affaire	5 473 532 384	7 282 754 184	0.0001	Significatif
Valeur ajoutée	2 496 695 022	4 979 184 751	0.000	Significatif
Résultat d'exploitation	1 609 897 132	2 042 468 984	0 .012	Significatif
Résultat financier	90 928 396	-80 252 554	000	Significatif
Résultat avant impôt	1 803 000 436	1 866 788 240	0 ,311	Significatif
Résultat net	1 276 769 099	1 313 385 195	0,404	Non significatif
Valeur ajoutée / CA	0,374	0,412	0.119	Non significatif
Résultat financier / CA	0,089	0,0035	0,007	Significatif
Résultat courant avant impôt / CA	0 ,283	0,176	0,003	significatif
Résultat net / Chiffres d'affaires	0,245	0 ,103	0 ,000	Significatif

5.2 Comparaison des médianes : Le Test de Mann-Whitney-Wilcoxon

Ce test sert à comparer deux échantillons indépendants du point de vue de leurs tendances centrales. L'hypothèse nulle est : que les deux échantillons sont comparables à deux échantillons qui auraient été tirés de la même population, c'est-à-dire que la différence de médianes entre les deux échantillons est due au hasard d'échantillonnage.

Dans ce point on veut test l'hypothèse 2 : « La médiane des valeurs IFRS est égale à la médiane des valeurs NCM ».

Tableau 3 -Test de comparaison de médianes

Variables	Médiane IFRS	Médiane NCM	Z du Test de Mann & Whitney	Test de l'hypothèse H0.2
Chiffre d'affaire	3 943 845 794	4 388 880 131	0 ,025	Significatif
Valeur ajoutée	1 132 542 922	1 691 850 000	0,000	Significatif
Résultat d'exploitation	642062646	723400000	0,062	Significatif
Résultat financier	64072664	-51038412,50	0,000	Significatif
Résultat avant impôt	553467081,63	522393000,00	0,83	Non Significatif
Résultat net	434773901	466625500,00	0,871	Non significatif
Valeur ajoutée / Chiffres d'affaires	0,40344	0,34675	0,943	Non significatif
Résultat financier / Chiffres d'affaires	0,01651	-0,0096	0,000	Significatif
Résultat courant avant impôt / Chiffres d'affaires	0,164000	0,144263	0,068	Significatif
Résultat net / Chiffres d'affaires	0,12000	0,08350	0,001	Significatif

5.3 Comparaison des variances : Le Test F de LEVENE

On obtient une p-value que l'on compare avec 0,05 (ou tout autre seuil). Si elle est supérieure, on ne rejette pas H0. ; En revanche, plus les variances sont dissemblables, plus la p-value tend vers zéro.

Tableau 3 -Test de comparaison de variances

Variables	variance IFRS	variance NCM	Test de LEVENE	Test de l'hypothèse H0.3
Chiffre d'affaire	4,04 E19	7,71 E19	0,141	Non significatif
Valeur ajoutée	2,33 ^E 19	7,02 E19	0,003	Significatif
Résultat d'exploitation	8,25 E18	1,26 E19	0,254	Non significatif
Résultat financier	5,95 E 16	3,72 E 16	0,59	Non significatif
Résultat avant impôt	9,62 E19	1 ,24 E 19	0,508	Non significatif
Résultat net	4,98 E 18	5,82 E 18	0,808	Non significatif
Valeur ajoutée / Chiffres d'affaires	0,077	0,046	0,014	Significatif
Résultat financier / CA	0,078	0,006	0,000	Significatif
Résultat courant avant impôt / CA	-- 0,116	-- 0,022	0,000 --	Significatif --
Résultat net / CA	0,117	0,015	0,000	significatif

5.4 Analyse des résultats

Notre analyse s'est basée sur une comparaison des moyennes, des médianes et des variances pour les différents indicateurs et ratios mesurant l'activité de l'entreprise, des différences significatives ont été relevées pour la majorité des indicateurs et ratios étudiés ,reflétant une divergence entre les valeurs en NCM et les valeurs en IFRS.

Donc, les hypothèses 1,2 et 3 ne sont pas validées globalement, et on doit les rejeter.

En conclusion, on peut dresser un tableau qui récapitule les résultats des tests des hypothèses :

N°	Intitulé de l'hypothèse	Résultat
1	La moyenne des valeurs IFRS est égale à la moyenne des valeurs NCM	Non validé
2	La médiane des valeurs IFRS est égale à la médiane des valeurs NCM	Non validé
3	La variance des valeurs IFRS est égale à la variance des valeurs NCM	Non validé

Nos prédictions s'avèrent validées en ce qui concerne le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée, le résultat financier et les ratios : Valeur ajoutée / CA, Résultat financier / CA.

Les ratios concernant le résultat courant avant impôt et le résultat net auraient dû diminuer après 2007, reflétant les conséquences induites par le passage aux IFRS. Cette prédiction est cependant rejetée par les résultats de notre estimation. En effet, les indicateurs financiers n'ont pas connu de variation significative sur la période. Cette conclusion nous amène naturellement à nous interroger sur les raisons de cette divergence. Une explication probable est l'existence d'une gestion des résultats, dont l'objectif est de limiter les fluctuations du résultat net au cours du temps.

Conclusion

Cette étude a pour objectif de déterminer l'effet de l'adoption des normes IFRS sur le mode de calcul du chiffre d'affaires et son impact pour certains indicateurs et ratios mesurant l'activité de l'entreprise. En effet, l'utilisation des IFRS implique nécessairement une manière différente de comptabiliser certains postes comptables, le fait de devoir utiliser les normes IFRS entraîne des changements dans les modes d'évaluation et de comptabilisation des données financières. Prenons par exemple les normes comptables marocaines qui considèrent la facture comme un élément essentiel de preuve et d'enregistrement des opérations des achats et de ventes. La prise en considération des normes IFRS implique que l'évaluation ne sera pas fondée uniquement sur les montants des factures (Bohusova et Nerudova, 2009), mais également sur le transfert des avantages aux clients.

Pour le cas du chiffre d'affaires, les normes comptables locales (NCM) imposent l'enregistrement intégral de la créance en chiffre d'affaires, alors que les normes IFRS, en cas de règlement différé de la créance, prévoient que celle-ci doit être actualisée. La différence entre les flux futurs et la somme actualisée ira mouvoir les produits financiers immédiats ou différés (Nobes, 2012, Barker, 2010).

Nous pouvons donc prévoir le changement de certains éléments financiers pour les entreprises, au regard des modifications impliquées par l'implémentation des normes IFRS (Disle and Noël, 2007; Dumontier and Maghraoui, 2006; Raffournier, 2004; Dumontier and Maghraoui, 2007).

Nos hypothèses ne sont pas validées, en effet des différences significatives ont été constatées en comparant les moyennes, les médianes et les variances de certains indicateurs

et ratios mesurant l'activité des entreprises. Par contre nos prédictions s'avèrent validées en ce qui concerne les ratios sur la valeur ajoutée et le résultat financier, et conformes aux conséquences attendues du changement de référentiel. Nos résultats ne sont cependant pas conformes pour les ratios concernant le résultat courant avant impôt et le résultat net qui auraient dû diminuer après 2007. Une explication possible de cette divergence est l'existence d'une gestion des résultats, dont l'objectif serait de limiter les fluctuations du résultat net au fil du temps. En effet, La récurrence du résultat d'une entreprise témoigne de sa stabilité et il demeure un objectif recherché par les dirigeants (Dechow et al. 2010, Leuz et al. 2003).

Bibliographie:

- Barker, R. (2010). On the definitions of income, expenses and profit in IFRS. *Accounting in Europe*, 147-158.
- Bessieux-Ollier, C., Walliser E. « La transition et le bilan de la première application en France des normes IFRS : le cas des incorporels ». *Comptabilité Contrôle Audit* 2007/3: 219- 245
- Bohusova H, N. D. (2009). US GAAP and IFRS convergence in the area of revenue recognition. *Economics & Management*.
- Boukari, M. R. (2007). Les incidences comptables du passage des groupes français cotés aux IFRS, *comptabilité-contrôle-audit* 155-170.
- (Catherine GRIMA, 2017). IMPACTS DES NORMES IFRS SUR LA MANIPULATION COMPTABLE DES SOCIETES FRANCAISES COTEES
- Dechow et al. (2010). Understanding earnings quality: A review of the proxies, their déterminants and their consequences. *Journal of Accounting and Economics*, 50, 344-401.
- Ding et al. (2007). Differences between domestic accounting standards and IAS: Measurement, determinants and implications. *Journal of Accounting and Public Policy*, 1-38.
- Dumontier et Maghraoui (2006, février). Adoption volontaire des IFRS, asymétrie d'information et fourchettes de prix : l'impact du contexte informationnel, *Comptabilité - Contrôle - Audit* 2006/2 (Tome 12), pages 27 à 47
- Hoarau, C. T. (2007). IFRS : les normes comptables du nouvel ordre économique global? *Comptabilité Contrôle Audit*, 3-20.

- Krueger, C. a. (1994). Minimum wages and employment. *The American Economic Review*, 84, 772-793.
- Leuz et al. (2003). Earnings Management and Investor Protection: An International Comparison. *Journal of Financial Economics*.
- M., S. (2009). Measuring Discretionary Accruals: Are ROA-Matched Models Better Than the Original Jones Type Models? . *American Accounting Association Annual Meeting* .
- Nobes, C. (1992, March). A judgemental international classification of financial reporting practices. *Journal of business finance & accounting*, 10, 1-19.
- Nobes, C. (2012, June). On the Definitions of Income and Revenue in IFRS. *Accounting in Europe*, 9, 85-94.

Publications :

- Publication Deloitte : IFRS 15, le nouveau profil du chiffre d'affaires : une approche intégrée pour de nouveaux enjeux édition 2015.
- Publication KPMG : IFRS 15 revenue a été rédigée par KPMG international standard group et traduite par KPMG France édition 2016.

Sites Web consultés :

- http://www.focusifrs.com/menu_gauche/normes_et_interpretations/textes_des_normes_et_interpretations/ifrs_15_produits_des_activites_ordinaires_tires_des_contracts_conconclus_avec_des_clients
- <https://home.kpmg/ca/fr/home/insights/2017/02/ifrs-15-revenue-from-contracts-with-customers.html>
- <https://www.pwc.fr/fr/expertises/ifrs-et-regles-francaises/ifrs15.html>